



Charte de la diversité

JD Développement, représentée par Josiane DELRIEU, gérante, s'engage en matière de **responsabilité sociale et de lutte contre les discriminations**.

Cette charte vise à développer une **culture de diversité et d'intégration**, en respectant les différences individuelles et en reconnaissant les multiples parcours, cultures et perspectives de chacun. Cette politique doit être un facteur d'enrichissement individuel et collectif, créateur de valeur pour l'entreprise.

La **Charte de la diversité** adoptée par **JD Développement** a pour objet de témoigner de notre engagement durable, partout où nous sommes présents et où nous agissons, en faveur de la diversité culturelle et sociale.

Par cette charte, nous nous **engageons à respecter** les principes suivants :

- Informer nos partenaires et clients de la mise en œuvre de cet engagement et des principes de cette charte dans le cadre d'un dialogue permanent ;
- Sensibiliser et former l'ensemble des collaborateurs et sous-traitants à notre engagement en faveur de la diversité.

En vertu de cette charte, chacun d'entre nous s'engage à **ne pratiquer aucune discrimination** de quelque sorte que ce soit sur les critères suivants :

- Age
- Situation de famille
- Origine
- Appartenance ou non, réelle ou supposée, à une nation, communauté ou à une ethnie
- Patronyme
- Sexe
- Orientation sexuelle
- Convictions religieuses
- Activités syndicales ou mutualistes
- Opinions politiques
- Apparence physique
- Etat de santé et Handicap

Les termes de cette charte doivent être compris, appliqués et respectés par tous.

C'est notre engagement commun qui permettra la réussite de ces actions.